

Légende

- Zone étude élargie
- Habitats**
- J1.41 Zones imperméabilisées (bâtiments et parkings)
- J4.2 Voirie
- J4.3 Voie ferrée
- J1.51 Bâtiment écoulé enrichié
- H5.35 Gravier
- I2.3 Pelouse en cours d'enrichissement
- E2.21 Prairie de fauche
- E2.65 Bande enherbée
- E1.26 Prairie à orchidées
- E1.26 Friche sèche clairsemée sur gravier
- E5.12 Fourré d'espèces exotiques
- F3.131 Roncier
- G1.11 Fourré de saules et de bouleaux
- G5.8 / G5.1 Chêne isolé
- F9.35 Ripisylve d'espèces exotiques
- D5.3 Jonchaie
- J5.33 Bassin artificiel
- C3.24 Fossé humide à plantain d'eau

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
 Réalisation - Bureau d'études Dervenn - Décembre 2021
 Sources : GeoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite



0 100 200 m



Figure 108 : Cartographie des habitats de la zone d'étude

Tableau 12 : Synthèse des végétations relevées et enjeu de conservation

Habitat	Surface ha	Espèces caractéristiques	Etat de conservation	Type dégradation	Enjeu de conservation
Jonchaie	0,0659	<i>Juncus conglomeratus, Cirsium palustre</i>	Bon	/	Faible
Ripisylve d'espèces exotiques	0,0592	<i>Colutea arborescens, Cotoneaster sp., Pyracantha coccinea</i>	/		Nul
Chêne isolé	0,141	<i>Quercus robur</i>	Bon	/	Faible
Fourré de Saules de Bouleaux	0,6815	<i>Salix atrocinerea, Betula pendula</i>	Bon	/	Faible
Roncier	0,382	<i>Rubus fruticosus</i>	Bon	/	Très faible
Fourré d'espèces exotiques	0,0475	<i>Buddleja davidii, Cortaderia selloana</i>	/	/	Nul
Friche sèche clairsemée sur gravier	0,673	<i>Andryala integrifolia, Spergula rubra,</i>	Moyen	Entretien intensif	Faible
Prairie à orchidées	0,8125	<i>Anacamptis pyramidalis, A. morio, Ophrys apifera, Himantoglossum hircinum</i>	Moyen	Dynamique progressive	Moyen (2 espèces patrimoniales)
Bande enherbée	0,9103	<i>Lotus corniculatus, Hieracium sp., Plantago lanceolata, Sherardia arvensis</i>	Bon	/	Très faible
Pelouse en cours d'enfrichement	0,6619	<i>Rubus sp. Myosotis discolor, Potentilla reptans, Rumex acetosella</i>	Moyen	Dynamique progressive	Faible
Gravier	0,1054	<i>Senecio inaequidens, Rumex acetosella, Leucanthemum ircutianum</i>	/	/	Nul
Bâtiment démoli enfriché	0,081	<i>Paulownia tomentosa, Senecio inaequidens,</i>	/	/	Nul
Voie ferrée	1,0086	/	/	/	Nul
Zones imperméabilisées	11,9935	/	/	/	Nul
Voirie	1,7358	/	/	/	Nul
Bassin artificiel	0,1398	/	/	/	Nul

7.3.2 Flore

110 espèces ont été relevées sur la zone d'étude (voir Annexe).

Aucune espèce protégée ni aucune ayant un statut particulier n'a été recensé sur l'aire d'étude.

::: Espèces patrimoniales

Cinq espèces d'orchidées (Figure 150) sont présentes : l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'orchis mâle (*Orchis mascula*), l'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'orchis bouffon (*A. morio*) et l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*).

L'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) (Figure 151) et l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) (Figure 152) sont listées à l'Annexe 2 de la Liste Rouge Armoricaire du CBN de Brest. L'Annexe 2 répertorie les « taxons rares sur une partie du territoire et plus communs ailleurs mais paraissant néanmoins menacés et/ou plantes en limite d'aire, rares dans le massif Armoricaire mais assez communes à l'extérieur de nos limites ».

On peut donc considérer ces espèces comme patrimoniales.

Aucune réglementation particulière ne s'applique pour ces espèces patrimoniales. Cependant, étant donné leur rareté à l'échelle départementale, il conviendrait de conserver ces espèces autant que possible sur le site.

La localisation départementale de ces deux espèces végétales patrimoniales est reprise à la Figure 153 et à la Figure 154.

La Figure 114 illustre deux stations où a été retrouvé Ophrys abeille au sein de la zone d'étude ; la Figure 115 présente une station accueillant Ochrus bouc.

La localisation reprenant l'ensemble des observations pour ces des deux espèces est reprise à la Figure 116.

::: Espèces envahissantes

Plusieurs espèces considérées comme exotiques envahissantes par le Conservatoire Botanique de Brest sont présentes au sein de la zone d'étude (Figure 117). La présence de ces espèces peut nuire au bon fonctionnement des milieux naturels.

Il serait souhaitable de supprimer ces espèces lors des travaux et de veiller à bien les détruire afin de ne pas les disséminer ailleurs.



Figure 109 : Orchidées au sein de la zone d'étude



Figure 110 : Ophrys abeille



Figure 111 : Ophrys bouc

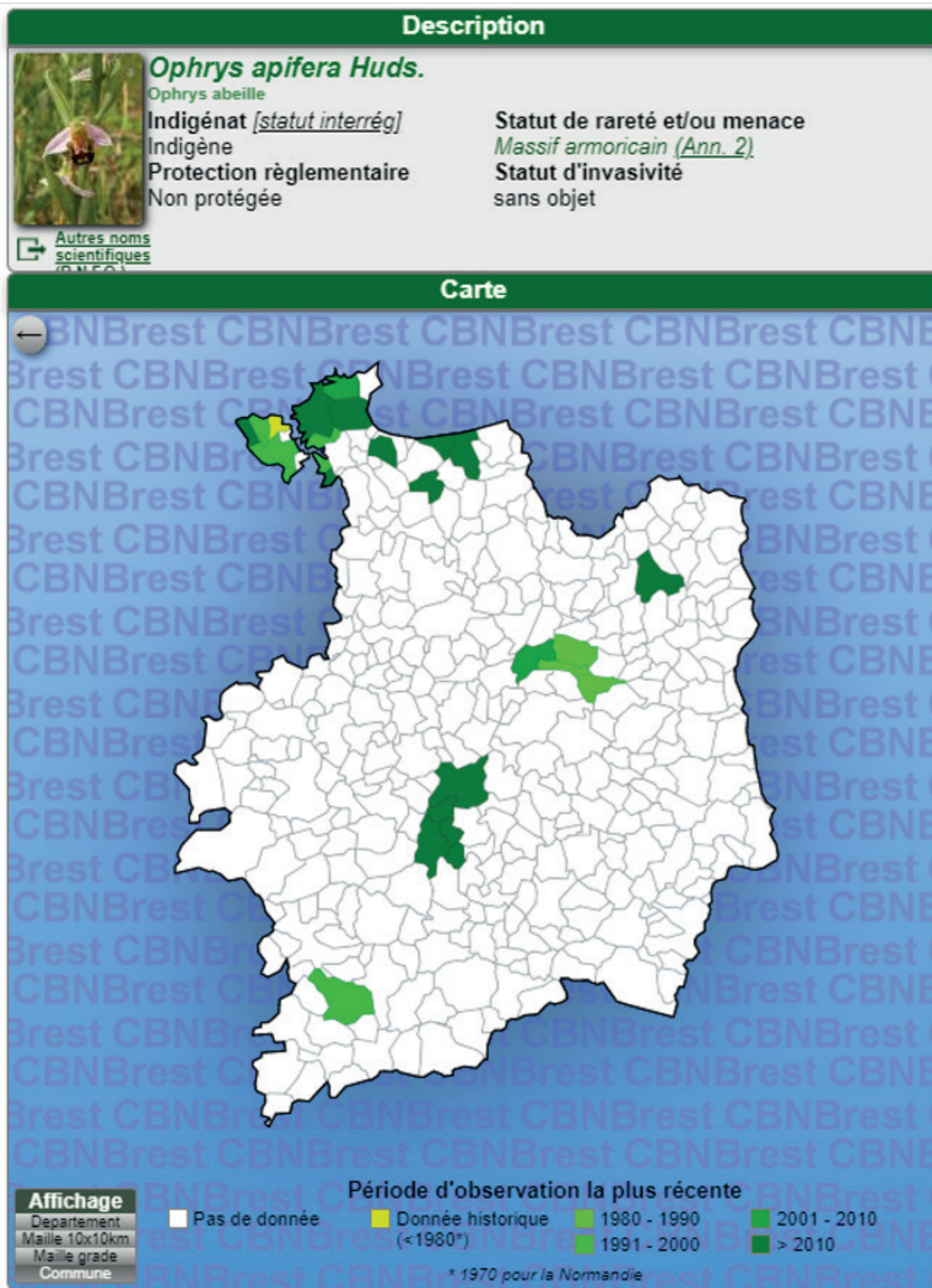


Figure 112 : Localisation départementale d'*Ophrys apifera* - source CBN de Brest

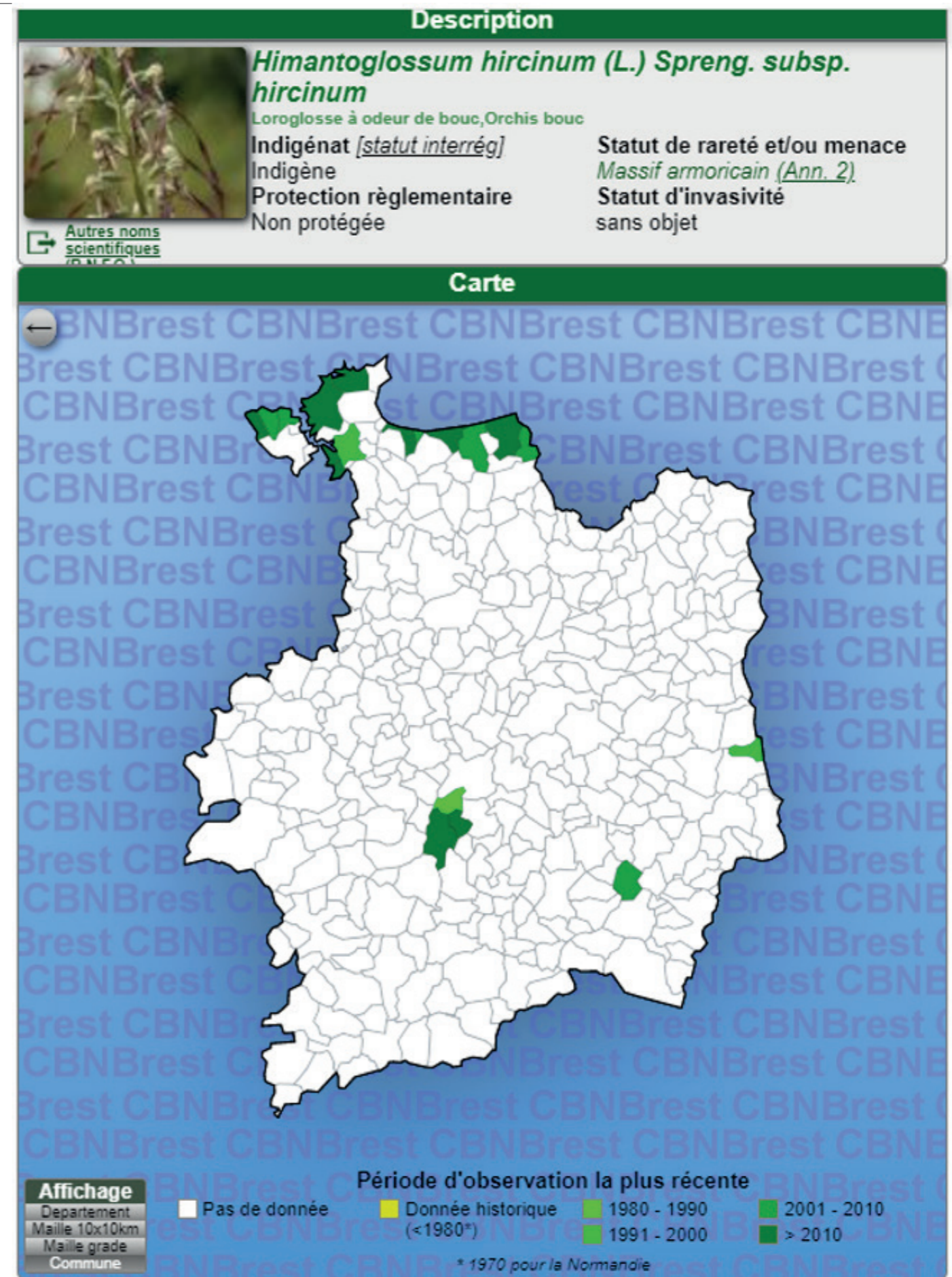


Figure 113 : Localisation départementale d'*Himantoglossum hircinum* - source CBN de Brest



Figure 114 : Stations avec de l'Ophrys abeille



Figure 115: Station avec de l'Ochris bouc



Légende

 Zone d'étude

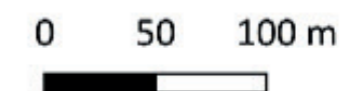
Orchidées

 Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)

 Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)


Habitats

 Prairie à orchidées






Légende


 Zone d'étude

EEE


 Buddleja davidii

 Colutea arborea

 Herbe de pampa

 Cotoneaster sp.

 Paulownia tomentosa

 Senecio inaequidens

 Pyracantha coccinea

7.4 Etat initial de la faune

7.4.1 Insectes

Seul un Vulcain (*Vanessa atalanta*) en migration a été contacté sur le site au mois de novembre. Il s'agit d'une espèce commune ne se reproduisant pas sur le site.

Le site ne présente donc pas d'enjeu en termes de préservation (rareté/menace) ou en termes réglementaires (protection nationale/régionale).

7.4.2 Amphibiens

Aucune espèce d'amphibiens n'a été recensée et le site ne présente donc pas d'enjeu en termes de préservation (rareté/menace) ou en termes réglementaires (protection nationale/régionale).

7.4.3 Reptiles

Deux espèces de reptiles protégées à l'échelle nationale (Tableau 13) sont présentes sur le site :

- Le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ;
- Le lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*).

D'autres espèces, comme la Vipère péliade, la Couleuvre helvétique, peuvent être potentiellement présentes sur la zone d'étude. Les habitats situés de l'autre côté de la route accueillent ces espèces et sont situés à quelques mètres du site. Cependant, aucun individu n'a été détecté au cours des passages, et les habitats du site restent moins attractifs que le site situé de l'autre côté de la route.

Tableau 13 : Espèces et statuts de rareté et de protection des reptiles relevés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Directive Habitats	Convention de Berne	LR Europe	LR France	LR Bretagne Juin 2015	Resp. biol. Bretagne	Déterminantes Bretagne
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	A2	A4	A2	LC	LC	LC	mineure	-
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	A2	A4	A2	LC	LC	DD	mineure	oui



Especies de reptiles protegées, menacées et/ou rares :

- ★ Lézard à deux raies
- ★ Lézard des murailles
- Habitats des espèces de reptiles protégées

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - 2021
Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 100 200 m



Figure 118 : Localisation des observations d'amphibiens et de reptiles patrimoniaux relevés dans la zone d'étude

7.4.4 Avifaune

Les inventaires ont permis de contacter 41 espèces d'oiseaux dont 21 ont un statut nicheur (Tableau 14). Ces espèces ne se reproduisant pas dans la zone ni à proximité immédiate sont des espèces pouvant être migratrices, erratiques ou fréquentant la zone à but alimentaire (cas des corvidés).

La zone d'étude abrite donc 21 espèces nicheuses dont 18 sont protégées à l'échelle nationale, la majorité se reproduit dans les fourrés et ronciers.

Quatre espèces nicheuses présentent un statut de vulnérabilité particulier sur liste rouge nationale :

- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) – vulnérable
- Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) – vulnérable
- Serin cini (*Serinus serinus*) – vulnérable
- Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) – quasi-menacé
- Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) – vulnérable

La Figure 119 présente les lieux d'observation des espèces d'oiseaux protégées nicheuses.

Tableau 14 : Espèces et statuts de rareté et de protection des oiseaux relevés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Convention de Berne	LR France	LR Europe	LR Bretagne	Déterminante Bretagne	Resp. nicheurs Bretagne	Statut sur le site
				Oiseaux nicheurs		Nicheurs			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain / Sédentaire
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	-	A2	LC	LC	-	-	mineure	Hivernant
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla sinerea</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Halte migratoire
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Halte migratoire
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur possible
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	A3	-	LC	LC	LC	-	mineure	/
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	A3	A2	VU	LC	LC	-	mineure	Nicheur possible
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	A3	-	LC	LC	LC	-	mineure	/
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	A2	LC	LC	LC	-	mineure	/
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur probable / Sédentaire
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	A3	A2	NT	LC	LC	-	modérée	/
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur probable
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	LC	-	mineure	/
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	A3	-	NT	NT	VU	A2	très élevée	/
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	A3	A2	EN	LC	-	-	-	/
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur possible
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	A3	A2	NT	LC	LC	-	mineure	/
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	A3	A2	VU	LC	LC	-	modérée	Nicheur probable / Sédentaire
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	A3	A2	NT	LC	LC	-	mineure	/
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain / Sédentaire
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur possible
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	A3	-	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur probable
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	LC	-	mineure	/
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	/
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	-	A2	DD	LC	-	-	-	/
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	mineure	/
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	A3	A2	-	LC	-	-	-	/
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	A3	A2	VU	NT	VU	-	élevée	Hivernant
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain / Sédentaire
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain / Sédentaire
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	A3	A2	VU	LC	LC	-	mineure	Nicheur probable
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Passage en migration
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	A3	A2	NT	LC	LC	-	mineure	Nicheur probable / Sédentaire
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	A2	LC	LC	LC	-	mineure	/
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	A2	NT	LC	EN	-	élevée	Halte migratoire
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	A3	A2	LC	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	A2	NT	VU	VU	-	modérée	/
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	A3	A2	VU	LC	LC	-	mineure	Nicheur certain



Légende

Zone d'étude

Espèces protégées nicheuses menacées

◆ Chardonneret élégant

◆ Linotte mélodieuse

◆ Serin cini

◆ Tarier pâtre

◆ Verdier d'Europe

Espèces protégées nicheuses non menacées

○ Accenteur mouchet

● Bruant zizi

● Fauvette à tête noire

● Fauvette grisette

● Mésange à longue queue

● Mésange bleue

● Mésange charbonnière

● Moineau domestique

● Pinson des arbres

● Pouillot véloce

● Rougegorge familier

● Rougequeue noir

● Troglodyte mignon



0 50 100 m



7.4.5 Mammifères - Chiroptères

::: Gîtes

Aucun gîte à chiroptères n'a été relevé sur la zone d'étude.

::: Cortège d'espèces utilisatrices de la zone d'étude en transit et/ou chasse

Le Tableau 15 reprend les espèces, ainsi que leurs statuts de rareté et de protection, contactées au sein de la zone d'étude. La Figure 120 reprend la répartition des contacts parmi les espèces contactées, et la Figure 121 illustre les espèces contactées et activités enregistrées.

Les inventaires réalisés en septembre 2021 par Dervenn sur la ZAC multi-sites dans le cadre du suivi des travaux de viabilisation - Secteur de La Janais (projet porté par Rennes Métropole), ont permis de contacter deux espèces (dont une n'avait pas été contactée sur la zone d'étude) :

- Pipistrelle commune ;
- Noctule de Leisler.

Les habitats participant de l'usage du paysage par les chauves-souris sont :

- Les haies bordant les voies ferrées ;
- Le bassin d'orage.

7.4.6 Mammifères terrestres

Le Tableau 16 reprend les espèces, avec leurs statuts de rareté et de protection, des mammifères terrestres relevés au sein de la zone d'étude.

Aucune espèce de mammifères ne présente d'enjeu en termes de préservation (rareté/menace) ou en termes réglementaires (protection nationale/régionale).

Tableau 15 : Espèces et statuts de rareté et de protection des chiroptères relevés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Directive Habitats	Convention de Berne	LR Europe	LR France	LR Bretagne	Responsabilité Régionale Bretagne	Déterminantes Bretagne
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	A2	A4	A2	LC	NT	LC	mineure	-
Pipistrelle de Kuhl Nathusius	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	A2	A4	A2	LC	LCNT	LCNT	mineure modérée	A2

Tableau 16 : Espèces et statuts de rareté et de protection des mammifères terrestres relevés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Directive Habitats	Convention de Berne	LR Europe	LR France	LR Bretagne	Responsabilité Régionale Bretagne	Déterminantes Bretagne
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	-	NT	NT	NT	modérée	-
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	-	LC	LC	LC	mineure	-

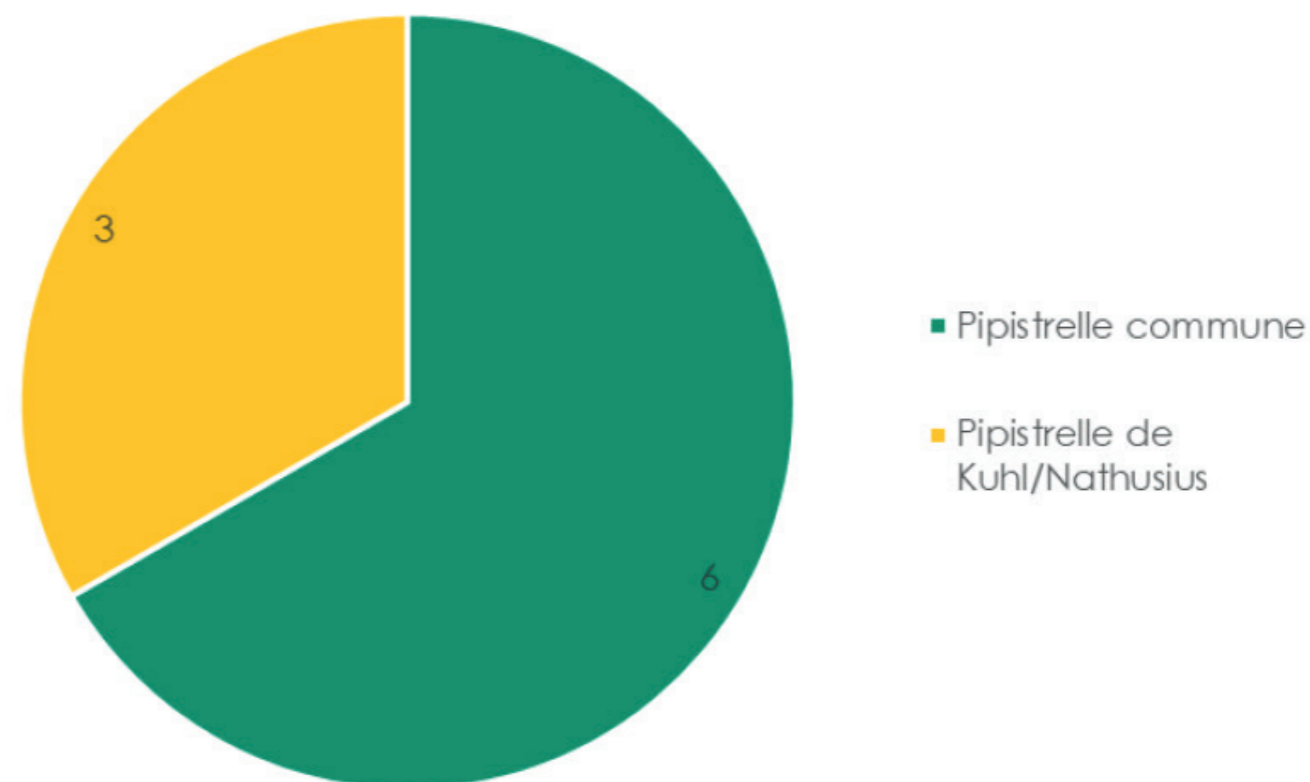


Figure 120 : Répartition des contacts par espèce ou groupe d'espèces - Chiroptères



- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl/Nathusius



© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
 Réalisation - Bureau d'études DERVENN - 2021
 Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite



Figure 121 : Espèces contactées et activités chiroptérologiques enregistrées (les points correspondent à la localisation des points d'écoute pour le relevé de l'activité, les chiffres le nombre moyen de contact par heure)

7.5 Définition du niveau de vulnérabilité des populations d'espèces protégées utilisatrices de la zone d'étude

Les statuts listes rouges régionales et nationales sont utilisés pour caractériser le niveau de vulnérabilité des populations d'espèces relevées sur la zone d'étude.

Ce niveau peut être surévalué pour les groupes à forte exigence écologique et à populations dépendantes d'un habitat primaire fixe présent sur le site :

- Point d'eau de reproduction avérée pour les amphibiens ;
- Gîte avéré d'hibernation/reproduction pour les chiroptères ;
- Dortoir pour l'avifaune hivernante-migratrice, nids des grands rapaces ou des ardéidés, façade sableuse pour les Hirondelles des rivages ou les Guêpiers, etc. ;
- Arbres à cavités ou favorables à l'accueil de Coléoptères saproxylophages ;
- Hutte de castor ou catiche de Loutre ;
- Etc.

En effet, un impact sur ces habitats induira une mise en vulnérabilité accrue des populations d'espèces protégées dépendantes du site. Aussi, le statut de vulnérabilité de ces populations, estimé dans les listes rouges pourra être surévalué en fonction du volume de ces habitats utilisés et de leur représentation dans le paysage environnant.

A l'inverse, notamment pour les espèces à forte capacité de déplacement (chiroptères, mammifères semi-aquatiques), ou plus diffuses dans le paysage (passereaux communs), un seul usage secondaire de déplacement ou de chasse pourra réévaluer à la baisse le niveau de vulnérabilité de la population, en fonction des volumes de ces habitats utilisés et de leur représentation dans le paysage environnant.

En effet, un impact sur ces habitats secondaires, s'ils sont bien représentés dans le paysage et faiblement représentés sur le site, ne mettra pas en danger les populations d'espèces protégées utilisatrices si elles n'en ont que cet usage.

Le Tableau 17 synthétise la méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations d'espèces protégées utilisatrices de la zone d'étude.

Tableau 17 : Méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations d'espèce protégées utilisatrices de la zone d'étude

Vulnérabilité des populations protégées (Listes rouges régionales/nationales)	Usage sur le site	Statut de vulnérabilité des populations d'espèces protégées retenu sur le site
Non menacées	Usage d'un habitat primaire fixe (Reproduction Gîte/dortoirs)	Quasi-menacées
Non menacées	Seul un usage secondaire limité au regard du paysage environnant (Déplacement Alimentation)	Non menacées
Quasi-menacées	Usage d'un habitat primaire fixe (Reproduction Gîte/dortoirs)	Vulnérables
Quasi-menacées	Seul un usage secondaire limité au regard du paysage environnant (Déplacement Alimentation)	Quasi-menacées à Non menacées
Vulnérables	Usage d'un habitat primaire fixe (Reproduction Gîte/dortoirs)	Vulnérable à En Danger
Vulnérables	Seul un usage secondaire limité au regard du paysage environnant (Déplacement Alimentation)	Vulnérables à Non menacées
En Danger	Usage d'un habitat primaire fixe (Reproduction Gîte/dortoirs)	En danger à Critique
En Danger	Seul un usage secondaire limité au regard du paysage environnant (Déplacement Alimentation)	En Danger à Non menacées

7.6 Vulnérabilités définies pour les espèces protégées relevées

Le Tableau 18 synthétise les vulnérabilités définies pour les espèces protégées relevées.

Tableau 18 : Synthèse des vulnérabilités définies pour les espèces protégées relevées

Espèce ou groupe d'espèces protégées relevé sur le site	Statut de protection réglementaire	Usages du site	Statuts de Vulnérabilité des populations protégées	Définition de la vulnérabilité des populations d'espèces protégées sur le site
Reptiles				
Lézard des murailles Lézard à deux raies	Protection nationale <i>Individus et sites de reproduction et des aires de repos</i>	Reproduction / Repos Nourrissage / Déplacement	Non menacées	Quasi-menacées
Avifaune non menacée				
29 espèces dont 21 nicheuses certaines, probables ou possibles	Protection nationale <i>Individus et sites de reproduction et des aires de repos</i>	Reproduction / Repos Nourrissage / Déplacement	Non menacées	Non menacées
Avifaune menacée				
Chardonneret élégant Linotte mélodieuse Serin cini Tarier pâtre Verdier d'Europe	Protection nationale <i>Individus et sites de reproduction et des aires de repos</i>	Reproduction / Repos Nourrissage / Déplacement	Quasi-menacées à Vulnérables	Vulnérables
Chiroptères				
Pipistrelle de Kuhl/Nathusius Pipistrelle commune	Protection nationale <i>Individus et sites de reproduction et des aires de repos</i>	Déplacements Nourrissage Usages limités au regard du paysage boisé	Non menacées à Quasi-menacées	Non menacées

7.7 Définition du niveau d'enjeu local de conservation des habitats de la zone d'étude pour le bon accomplissement du cycle de vie des espèces protégées

Cette étape réalisée en conclusion du diagnostic permet de mettre en avant, au regard des espèces relevées, de la vulnérabilité de leurs populations et de leur usage de la zone d'étude les habitats représentant le plus d'enjeu pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie. Elle permet de mettre en oeuvre la séquence éviter/réduire de manière optimale.

7.7.1 Méthode

Le niveau d'enjeu défini ici (Tableau 19) est lié à la vulnérabilité définie précédemment et au nombre de groupes d'espèces usagers de ces habitats. Un habitat abritant plusieurs groupes d'espèces aura un enjeu de conservation plus fort qu'un habitat n'abritant qu'une espèce ou un groupe d'espèces protégées.

7.7.2 Résultats

L'application de cette méthode à la zone d'étude a permis d'établir les niveaux d'enjeu pour différents habitats et groupes d'espèces (Tableau 20). La Figure 122 synthétise et cartographie ces enjeux.

Tableau 19 : Méthode de définition du niveau d'enjeu des habitats d'espèces protégées

Vulnérabilité des populations d'espèces protégées sur le site	Nombre d'espèces protégées (groupes d'espèces) utilisatrices de l'habitat	Niveau d'enjeu de conservation de l'habitat d'espèces protégées sur le site
Non menacées	1 ou 2	Limité
Non menacées	3 ou plus	Modéré
Quasi-menacées	1	Limité
Quasi-menacées	2	Modéré
Quasi-menacées	3 ou plus	Fort
Vulnérables	1 ou 2	Fort
Vulnérables	3 ou plus	Majeur
En Danger à Critiques	1 ou plus	Majeur

Tableau 20 : Définition du niveau d'enjeu de conservation des habitats d'espèces protégées sur l'aire d'étude.PNG

Habitat	Espèce ou groupe d'espèces protégées utilisatrices	Niveau d'enjeu des populations d'espèces protégées sur le site	Niveau d'enjeu de l'habitat d'espèces protégées
Boisements de feuillus et friches	Reptiles	Quasi-menacées	Fort
	Avifaune non menacée	Non menacées	
	Avifaune vulnérable	Vulnérables	
	Mammifères terrestres	Quasi-menacées	
	Chiroptères	Quasi-menacées	
Haies	Avifaune non menacée	Non menacées	Modéré
	Reptiles	Quasi-menacées	
	Mammifères terrestres	Quasi-menacées	
Alignement d'arbres et zone enherbée	Avifaune non menacée	Non menacées	Limité
	Mammifères terrestres	Quasi-menacées	